

ville de Cambrai



Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 MARS 2024

OBJET : N° 26

RAPPORTEUR : Monsieur LE MAIRE

INTITULÉ : PERSONNEL COMMUNAL. CREATION D'E POSTES DURANT LA PERIODE ESTIVALE

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 19 Mars 2024 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ;
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;
M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme CHATELAIN ;
Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M. MOAMMIN
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE
Mme CAFEDE qui a donné procuration à M. BAVENCOFFE
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. FLAMEIN
M. SIMPERE qui a donné procuration à MME DELEVALLEE
Mme BRIQUET qui a donné procuration à Mme CHATELAIN
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à Mme LIENARD
M. SIEGLER qui a donné procuration à MME LABADENS
M. VAILLANT qui a donné procuration à MME DROBINOHA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Alban DOBREMETS

Mesdames, Messieurs,

Vu l'ordonnance n° 2021-1574 du 24/11/2021 portant partie législative du code général de la fonction publique (CGFP) parue au journal officiel du 05/12/2021 et applicable au 1^{er} mars 2022,

Vu le volet législatif du CGCT et notamment le livre III consacré au recrutement des agents publics, fonctionnaires ou contractuels. Articles L. 311-1 à L. 372-2 du code général de la fonction publique,

Mesdames, Messieurs,

Pour répondre à un accroissement d'activité pendant la période estivale (de juin à septembre), il vous est proposé :

- la création de 24 emplois non titulaires à temps complet d'une durée de 3 semaines (relevant des grades : Adjoint administratif, Adjoint d'animation, Adjoint du patrimoine et Adjoint technique) qui seront rémunérés par référence au 1^{er} échelon de l'échelle C1 de la fonction publique territoriale.

La dépense est prévue au chapitre charges du personnel du présent exercice budgétaire.

Adopté à l'unanimité
Suivent les signatures
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance
M. Alban DOBREMETS



Le Maire de Cambrai
François-Xavier VILLAIN